

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 10 Juin 2020

Date d'affichage 10 Juin 2020

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 29

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20200617-DEL_20_17_06_18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2020

Affichage : 23/06/2020



L'AN DEUX MILLE VINGT

Le DIX SEPT JUIN à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Gérard GUESNE, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Eric PAPILLON, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Gaëtan THOMAS, Mme Françoise PELLODI, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Thierry BODIN, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, M. Nicolas GUILLARD, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Sophie DOLLON, M. Franck POTAUFEUX, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

Excusés : /

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Delphine LETESSIER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ELECTION DE LA COMMISSION SPECIALE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

La commission de Délégation de Service Public (DSP) émet un avis sur le contrat d'affermage de l'Eau Potable sur le territoire fertois.

L'affermage est le contrat par lequel le titulaire s'engage à gérer un service public, à ses risques et périls, contre une rémunération versée par les usagers. Le concédé, appelé fermier, reverse à la personne publique une redevance destinée à contribuer à l'amortissement des investissements qu'elle a réalisés.

La rémunération versée par le fermier en contrepartie du droit d'utilisation de l'ouvrage est appelée la surtaxe.

Pour rappel, l'eau est en affermage actuellement avec la SAUR depuis le 1^{er} janvier 2014.

Il convient de reconstituer cette commission spéciale de délégation de service public pour l'eau potable.

Les modalités de désignation de cette commission est identique à celle de la Commission d'Appel d'Offres suite à la réforme de la commande publique de 2016 sur la simplification des procédures de passations de marchés.

VU la séance du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjoints,

CONSIDERANT l'élection de Monsieur Didier REVEAU en qualité de Maire de la commune de la Ferté-Bernard,

CONSIDERANT que cette commission siège sous la présidence de Monsieur le Maire et est constituée, outre du Maire, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

Après avoir enregistré les candidatures suivantes :

- **Membres titulaires :**
 - Madame Cécile KNITTEL
 - Monsieur Eric PAPILLON
 - Madame Sylvie SEQUEIRA
 - Monsieur Gérard GUESNE
 - Monsieur Dominique MORANCE

- **Membres suppléants :**
 - Monsieur Laurent PHILIBERT
 - Madame Christiane VAN RYSSEL
 - Monsieur Gaëtan THOMAS
 - Monsieur Franck POTAUFEUX
 - Madame Marie-Hélène TROUILLOT
 -

Après vote à bulletin secret et dépouillement, la liste ci-dessus énoncée obtient 29 voix.

Le Conseil Municipal

- prend acte que la Commission Spéciale de Délégation de Service Public d'Eau Potable est composée, comme suit :

- **Président :**
 - Monsieur Didier REVEAU

- **Membres titulaires :**
 - Madame Cécile KNITTEL
 - Monsieur Eric PAPILLON
 - Madame Sylvie SEQUEIRA
 - Monsieur Gérard GUESNE
 - Monsieur Dominique MORANCE

- **Membres suppléants :**
 - Monsieur Laurent PHILIBERT
 - Madame Christiane VAN RYSSEL
 - Monsieur Gaëtan THOMAS
 - Monsieur Franck POTAUFEUX
 - Madame Marie-Hélène TROUILLOT

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU